

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2019 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

Brigitte Burri, boursière, descend dans la salle pour répondre aux questions concernant le budget.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Création de notre propre réseau d'accueil de jour
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances et commission ad' hoc
 - d. Décision
6. Projet de budget 2020
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
7. Crédit d'investissement – construction d'un bâtiment destiné à abriter l'accueil préscolaire et parascolaire – étude préparatoire
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

Présents : 29 membres

Excusés : Marc Buthey, Pascal Huguenin, Mireille Mesquita, Nicolas Quirici, Lionel Vassaux

Absents : -

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Remarque concernant le PV du 24 octobre 2019 :

Pierre Hauser demande comment a été créée la commission ad' hoc concernant la sortie du réseau ARAJ porté au point 5 de l'ordre du jour. Voici ce qu'il avait été décidé lors du conseil du 10.05.2012 :

Extrait de PV du 10.05.2012 : M. Pierre Hauser demande quelle est la procédure pour la création d'une nouvelle commission et demande à ce que tous les conseillers soient informés de façon formelle. M. Jean-Paul Burri explique qu'une commission est formée sur la demande de la Municipalité et que le Président nomme lui-même la commission en fonction des Conseillers qui sont intéressés. Il propose dorénavant d'envoyer un courrier électronique.

Pierre Roth explique que cette commission a été créée avec les conseillers les plus concernés par le sujet ainsi que Mireille Mesquita qui est déléguée à l'ASIA. Il prend note de la remarque et de la décision de mai



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2019 à 20h15 à la Chapelle

2012 pour la prochaine création de commission. Il informe que le délai de réponse pour participer aux commissions sera court afin de bénéficier de suffisamment de temps pour sa création et pour la gestion du dossier.

Le PV du 24 octobre 2019 est accepté à l'unanimité.

3. Lettres et pétitions

Un e-mail du 2 décembre 2019 de M. Kung, Président de l'ARAJ, concernant la sortie du réseau de l'ARAJ a été envoyé par e-mail aux conseillers.

4. Communications municipales

Thierry Schneiter

- Aucune communication

Hans Peter Haeberli

- La conduite d'eau potable du Moulin a été raccordée sur la conduite principale car cette dernière était poreuse.
- Des grilles de la Route de Neuchâtel ont été refaites, les pattes d'oies à l'entrée et à la sortie de la zone artisanale ont été goudronnées et élargies pour les camions.
- Concernant le projet de STEP, une nouvelle variante « Avenches III », site près de Nespresso est en cours d'étude.

Anne-Lise Stritt

- La première assemblée générale du groupement forestier GFBV a eu lieu. Le budget 2020 a été accepté avec un bénéfice budgété de Frs. 8000.-.
- Deux curages de cours d'eau ont eu lieu en novembre : Celui du Ru du Nu (Prés de Villars) et l'exutoire qui part de la Route de Joressens et se déverse dans la Broye.

Nicole Reichenbach

- Le dessous de la Capitainerie va être remis en état au printemps 2020.
- Les quatre places de jeux communales ont été contrôlées et quelques travaux ont été faits pour leur remise aux normes.

Richard Emmenegger

- Le nouvel éclairage de la Route de Neuchâtel est terminé.
- D'ici fin 2019, un tableau électrique va être placé au pesage public et changé à la Chapelle.
- La peinture du four de Montet va être refaite.

5. Création de notre propre réseau d'accueil de jour

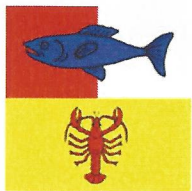
a. Présentation du projet par Anne-Lise Stritt

Madame Duvoisin – Directrice de l'ASIA, Madame Burri – Cheffe de projet et M. Aeby – Président du CODIR descendent dans la salle pour les éventuelles questions.

b. Préavis reçu avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission des Finances et de la commission ad hoc par Coraline Sandoz.

La commission des Finances et la commission ad hoc proposent d'accepter la création du nouveau réseau ASIA et la sortie du réseau ARAJ telle que présentée dans le préavis 31-2019.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2019 à 20h15 à la Chapelle

Alain Bonny demande si d'autres communes membres de l'ARAJ veulent également sortir du réseau ARAJ ?
Thierry Schneiter : Toutes les communes du district n'en font partie. Ce réseau qui a été créé 30 ans auparavant était bien, cependant les demandes ont évolué et les besoins sont différents selon les situations géographiques des communes. Nous sommes les seuls à vouloir en sortir pour le moment. Le préavis présenté est élaboré avec des prévisions pessimistes et même ainsi la commune serait privilégiée à sortir du réseau ARAJ. M. Kung, Président de l'ARAJ, n'avait jamais formulé de raison à la non création d'une crèche à Cudrefin avant son e-mail alors que les demandes de la commune de Cudrefin datent de 2012. M. Aeby ajoute qu'il était présent lors de la demande de l'ancienne Municipale Claire Berner quant à la création d'une crèche à Cudrefin. A l'époque le projet de crèche à Corcelles et Payerne était plus important et les autres projets ont été mis de côté. L'ASIA n'étant pas soutenue par l'ARAJ a donc décidé de créer son propre réseau.

Pierre Hauser : Vous souhaitez changer de programme informatique quel sera le coût ? Il existe un programme très efficace à la Glâne pour information. M. Aeby en prend note.

d. Vote pour la sortie du réseau de l'ARAJ accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

6. Projet de budget 2020

a. Présentation par Hans-Peter Haerberli chapitre par chapitre.

Total des charges	Frs.	9'289'010.15
Total des revenus	Frs.	<u>8'998'947.00</u>
Excédent de charge	Frs.	290'063.15

b. Budget 2020 envoyé avec les convocations.

Questions des conseillers par chapitres :

1. Administration générale

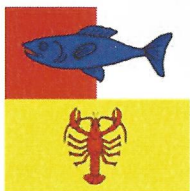
- Dominique Bréa : Le budget est minimaliste par rapport à la réalité. Ne pouvons-nous pas être plus optimiste et présenter un budget avec excédents de revenus ? Hans-Peter Haerberli : Le but de la Municipalité est de présenter un budget réaliste, il est dangereux de gonfler les comptes et d'avoir des surprises en fin d'année.

2. Finances

- Aucune question

3. Domaines et bâtiments

- Dominique Bréa : Le montant du compte 358.3652.21 « Aménagement de locaux de catéchisme paroisse catholique » avait été refusé lors du Conseil du 12.09.19, or il apparaît dans les comptes. Pierre Roth : Ce crédit extra-budgétaire a été refusé dans les comptes 2019 et reporté dans le budget 2020, ceci est donc correct.
- Pierre Hauser : Le compte 350.3141.6 « Entretien des courts de tennis » est-ce le bon moment pour envisager la réfection des courts alors que de nombreux autres travaux sont prévus dans la zone sportive ? Richard Emmenegger : Après 15 ans il est indispensable de les changer afin de pouvoir continuer à organiser des tournois interclubs. Il s'agit uniquement du changement de tapis, aucune autre modification n'aura lieu à la suite de l'aménagement de cette zone.
- Pierre Hauser : Le compte 353.3030.1 « Allocations familiales » où se trouve la contrepartie ? Brigitte Burri : Au passif du bilan.
- Pierre Hauser : Il est budgété Frs. 14'000.- pour l'entretien du Wifi. Aujourd'hui des antennes 5G sont posées et éviteraient l'utilisation du WIFI, ces frais ne pourraient-ils pas être évités ? Brigitte Burri : Ce changement va être fait fin 2020, il est clair que si d'ici là le WIFI ne serait plus nécessaire nous nous



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2019 à 20h15 à la Chapelle

dirigerions vers une autre solution. Actuellement ces travaux sont prévus et le WIFI couvrirait également la zone sportive. Ce changement d'opérateur nous permettra, dès 2021 d'économiser jusqu'à Frs. 3000.- de frais d'entretien du réseau WIFI. Joël Bonny : Pourquoi ces frais d'installation sont-ils à notre charge ? Brigitte Burri : Il s'agit de frais de location des infrastructures plutôt que de frais d'installation.

- Dominique Bréa : Il est budgété plus de charges d'achat de gaz que le montant des ventes, pourquoi ? Brigitte Burri : Car tout le gaz acheté n'est pas destiné à la vente (gaz pour les mobil home de location, les grills, etc.).
- Dominique Bréa : Le budget présente peu de marge pour le Castor. Thierry Schneiter : Le but de cette buvette n'est pas de générer un bénéfice important, mais d'offrir un service supplémentaire aux campeurs. La buvette nous permet aussi de garder nos étoiles.

4. Travaux

- Alain Bonny : Qu'est-ce que l'étude de palissage en bois ajouré avec fonction de brises-vague ? Nicole Reichenbach : Il s'agit d'étudier une solution pour éviter les vagues trop hautes sur les digues lors de forte bise.
- Fabrice Schneiter : Dans la rubrique « Ordures ménagères » Le compte ne devrait-il pas être équilibré ? Hans-Peter Haerberli : Il y aura toujours plus de charge que de produits car il y a également les poubelles et déchets publics. Pour équilibrer ce compte il faudrait augmenter la taxe aux citoyens.

5. Formation et jeunesse

Aucune question

6. Police

- Pierre Hauser : Qui encaisse les amendes d'ordre ? Hans-Peter Haerberli : La Commune.

7. Prévoyance et aide sociale

Aucune question

8. Services industriels

Aucune question

c. Rapport de la commission des Finances :

Lecture du rapport de la commission des Finances chargée de rapporter sur le point 6, Budget 2020 par Samuel Glauser. En conclusion, la commission des Finances propose d'accepter le projet du budget 2020 tel que présenté par la municipalité.

d. Décision :

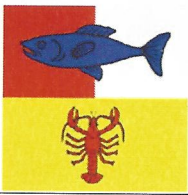
Le budget 2020 est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

7. Crédit d'investissement - construction d'un bâtiment destiné à abriter l'accueil préscolaire et parascolaire – étude préparatoire

- Présentation du projet par Anne-Lise Stritt. Complément d'explications sur les 8 points du préavis par Thierry Schneiter.
- Préavis reçu avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des Finances par Christian Richard. La commission des Finances propose d'accepter ce crédit d'investissement tel que présenté dans le préavis 33-2019.

- Dominique Bréa : Ne serait-il pas judicieux de prévoir des locaux pour les sociétés locales dans ce projet ? Thierry Schneiter : Ce projet est dédié aux enfants. D'autres locaux vont se libérer pour les sociétés locales.

- Vote pour le crédit d'investissement du préavis 33-2019 accepté à l'unanimité.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 5 décembre 2019 à 20h15 à la Chapelle

9. Divers

Joël Bonny : Depuis sa construction, la Route de Neuchâtel est continuellement en réparation alors que nous n'avons pas terminé de la payer, les architectes et constructeurs n'ont-ils pas des responsabilités pour ces défauts ?
Hans-Peter Haerberli : La route date de 2006, il y a un délai de 5 ans pour les défauts cachés.

Isabelle Beck : Quel est l'état du projet de raccordement de Champmartin au réseau câblé ?
Thierry Schneider : Une solution pour faire passer les câbles dans une conduite qui va être remplacée est envisagée. EBL et le Groupe E ont été contactés. Une réponse plus concrète pourra être donnée au printemps 2020.

Pierre Hauser : L'écoulement avant le Restaurant du Chalet secoue et le double carrefour à Montet est en mauvais état.
Hans-Peter Haerberli : Cette route devra être refaite intégralement, raison pour laquelle nous faisons un minimum de frais dessus.

Pierre Hauser : Dans le projet de zone sportive, le parking se trouvera sur les arbres du bord du terrain de foot, ne peut-on pas éviter de les couper ?
Anne-Lise Stritt : Ces arbres sont fichus, nous devrions les couper prochainement pour la sécurité.
Thierry Schneider ajoute que l'emplacement présenté a déjà été étudié au plus pratique.

Thierry Schneider remercie les conseillers pour l'acceptation des 3 préavis et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année.

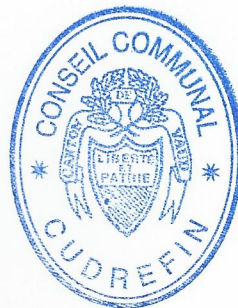
Les Conseillers et la Municipalité sont invités à l'Hôtel de Ville après la séance. M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers, leur souhaite de belles fêtes de fin d'année et suspend la séance à 22h05.

Le Président

Pierre Roth

La Secrétaire

Melinda Beck



Annexe : Compte rendu de la commission de gestion sur la visite des bâtiments communaux du 24.08.19.